

L'Union Nationale des Syndicats **FORCE OUVRIÈRE** de la Santé Privée soutient les salariés Centre de Soins de Suite et de Réadaptation St Claude - Village Santé Trélazé dans le Maine et Loire et exige du groupe VYV l'ouverture immédiate de négociation.

Le 22 septembre, à l'issue d'une assemblée générale des personnels, Les salariés, avec leur syndicat **FORCE OUVRIÈRE** ont décidé de la grève reconductible à compter du mercredi 23 septembre 2020.



Leurs revendications sont les suivantes :

- ▶ La restitution immédiate du poste d'aide-soignant du soir supprimé
- ▶ La restitution et le remplacement des postes administratifs supprimés à l'accueil
- ▶ Le maintien des indemnités dimanches et jours fériés lorsque la direction impose des récupérations et des RJF le dimanche et les jours fériés
- ▶ Le refus de la mobilité imposée jusqu'à la réouverture de la totalité des lits
- ▶ La « remise à plat » de tous les plannings et dans ce cadre, l'ouverture de négociations avec l'Organisation Syndicale Force Ouvrière
- ▶ La réouverture de tous les lits existants
- ▶ La restitution de tous les postes en CDI d'ASH
- ▶ Le maintien de tous les postes existant au SSR Saint Claude
- ▶ Le versement de la totalité de la prime COVID à tous les salariés ayant eu un abattement pour arrêt maladie

Lors de la première journée de grève, plus de 50% des salariés se sont mobilisés. Face au refus de la Direction générale du Pôle Enfance Famille Handicap et Soins (groupe mutualiste VYV3) de négocier, l'Assemblée Générale du personnel de Soins de Suite et de Réadaptation St Claude avec FO a décidé, à l'unanimité, de reconduire la grève jusqu'au jeudi 24 septembre 21h00.

Les salariés ont décidé de se rendre devant le siège de la délégation territoriale de l'ARS (26 ter rue de Brissac), demain jeudi de 14 h 30 à 16 h 30.

L'Union Nationale des Syndicats **FORCE OUVRIÈRE** de la Santé Privée appelle les salariés et ses syndicats à mettre en place, sans attendre, toute initiative jugée utile pour développer la mobilisation.

**C'est maintenant que nous devons organiser le rapport de force ; c'est par la grève que nous ferons aboutir nos revendications.**

Paris le 24 septembre 2020

Contacts locaux:

Florence DOUX  
Déléguée syndicale  
06 62 52 25 11

Christian NOGUERA  
Secrétaire du Syndicat FO SANTE PRIVEE 49  
06 98 47 58 72

Union Nationale des Syndicats **FORCE OUVRIÈRE** de la Santé Privée  
153-155, rue de Rome—75017 PARIS  
Téléphone : 01 44 01 06 10 - Adresses e-mail : [secretariat@unsfo.org](mailto:secretariat@unsfo.org)  
Site internet : <http://www.unsfo.org/>